

L'Europe qui aide

Dans les marais salants de Loire-Atlantique, 5 millions d'euros pour retrouver la biodiversité

Article réservé aux abonnés

Elections européennes 2024 dossier ▾

Depuis 2018, un programme financé par l'Union européenne contribue à la réhabilitation du marais de Millac, zone humide laissée pour compte. En cinq ans, oiseaux locaux et végétation s'y sont réinstallés.



A Villeneuve-en-Retz, le 25 avril, sur les marais salants de la baie de Bourgneuf. (Theophile Trossat/Libération)

par [Marine Dumeurger](#)

publié le 1er juin 2024 à 13h10

Julie Ayçaguer se réjouit. *«Ça y est, les avocettes ont eu leurs petits !»* La chargée de mission Natura 2000 chausse ses jumelles et détaille, à quelques dizaines de mètres, l'îlot de verdure où deux poussins duveteux pistent leur mère avant de se mettre à l'eau en file indienne. Nous sommes en Loire-Atlantique dans le marais salant de Millac. L'îlot que Julie Ayçaguer observe ce matin fait partie de la quarantaine d'espaces créée depuis 2018 dans le cadre du programme Life Sallina afin de favoriser la nidification de l'avocette élégante, cet oiseau au long bec recourbé et aux pattes bleues élancées. *«Avec les îlots, on évite les prédateurs terrestres, comme les renards ou les fouines»*, complète Julie Ayçaguer. Le coût du programme qui concerne aussi les marais voisins de Noirmoutier, de [Guérande](#) et du Mès, s'élève à presque 5 millions d'euros, financés à 60 % par l'Union européenne. Pendant cinq ans, il s'est donné pour but de restaurer le marais pour accroître sa biodiversité, les oiseaux mais aussi la végétation, grâce à une meilleure circulation de l'eau.

A regarder le marais, paisible ce matin, sa succession de bassins plus ou moins clairs où se mirent les nuages dans une vague odeur de saumure et de vase, on ne peut s'imaginer la lutte interspécies qui s'y trame. Il y a l'obione et la salicorne, cette végétation de prés salés, qui affectionnent les berges en pente douce. Les oiseaux limicoles comme l'avocette qui se plaisent à fouiller la vase à une certaine hauteur d'eau. La leste à grands stigmas, une petite demoiselle aux ailes bleues, également car elle a besoin d'une herbe haute, le scirpe maritime, également très prisée du ragondin, pour déposer ses œufs.



60% du projet est financé par l'Union européenne. (Theophile Trossat/Libération)

L'équilibre est fragile et faute d'entretien, le marais de Millac et son cortège d'espèces sont un écosystème en perte de vitesse. Au Moyen Age, Bourgneuf-en-Retz, petite ville voisine, était un port prospère grâce au commerce du sel, alors récolté dans les marais. C'était [avant que la saliculture ne périclite](#), notamment au siècle dernier. Aujourd'hui, faute d'être exploité, le marais de Millac est un territoire en partie en friche. Même s'il y subsiste de nombreux éleveurs, des parcelles de fauche et de pâture, *«il ne réunit plus que trois exploitants de sel»*, compte Jean-Yves Billon, président du syndicat mixte de la baie de Bourgneuf et ostréiculteur à la retraite.



Julie Ayçaguer, chargée de mission Natura 2000. (Theophile Trossat/Libération)

Mises à mal par l'urbanisation, l'agriculture ou l'abandon comme ici à Millac, les zones humides diminuent partout dans le monde. En France, on estime que la moitié d'entre elles ont disparu entre les années 60 et 90. *«En 2016, nous avons entrepris un diagnostic sur ce marais, poursuit Julie Ayçaguer. Nous avons constaté qu'il s'uniformisait et s'ensaisait. Les fossés n'étaient plus entretenus. Les anguilles circulaient moins bien. Les oiseaux limicoles ne pouvaient plus venir se nourrir. La biodiversité aime la diversité. Il y avait trop peu de berges en pente douce par exemple, donc pas d'obione ni de salicornes.»* Sans parler des espèces invasives, [algues sargasses](#), ragondins ou buissons de baccharis, débarqués des campings voisins. Sur ce territoire de microparcelles privées, il a aussi fallu retrouver les propriétaires afin d'entreprendre les travaux nécessaires : création de fossés pour améliorer la circulation de l'eau, d'ouvrages, de petites écluses pour refluer l'eau.



L'obione, plante caractéristique des marais salants. (Theophile Trossat/Libération)

Les premiers résultats commencent à se faire sentir. *«En 2019, on recensait une quarantaine de couples d'avocettes sur le marais de Millac. L'an passé, leur nombre a triplé pour atteindre les 120, illustre Sophie Miramont, chargée de mission biodiversité au syndicat mixte, avant de continuer. «Pour le baccharis, c'est plus compliqué. On a arraché 12 hectares mais ça repousse car la plante égraine. Il faudrait utiliser du pâturage pour éviter que l'arbuste ne pousse.»*

Ostréiculteur en bord de mer dans la baie de Bourgneuf, attenante au marais de Millac, Alexandre Renoux a accepté de laisser une partie de sa parcelle aux naturalistes pour y installer des îlots à oiseaux. *«Cela crée du dialogue avec les professionnels qui y travaillent, souligne Julie Ayçaguer. Ce n'est pas toujours le cas dans les espaces protégés.»* De son côté l'ostréiculteur se plaît à savoir les oiseaux là, *«sans s'en approcher pour préserver leur tranquillité»*. Une cohabitation naturelle qui va encore demander beaucoup de soin.